

**PROCÈS VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**



**Séance du 25 novembre 2014  
14h15 à Marseille (Salle du Conseil)**

**PV approuvé par le conseil d'administration  
En sa séance du 09 décembre 2014**

**Etaient présents :**

***Collège A***

|  |
|--|
| M. Yvon BERLAND, Président de l'Université |
| M. Marc PENA                               |
| M. Jean-Paul CAVERNI                       |
| M. Didier LAUSSEL                          |
| M. Jean-Paul MOATTI                        |
| M. Michel PROVANSAL                        |

***Collège B***

|                      |
|----------------------|
| M. Olivier KERAMIDAS |
| Mme Caroline MAURIAT |
| M. Nicolas MORALES   |
| Mme Agnès TREBUCHON  |

***Collège « BIATSS »***

|                      |
|----------------------|
| M. Bernard BOURSON   |
| Mme Sabine NAPIERALA |
| M. Georges RELJIC    |

***Collège Usagers***

|                     |
|---------------------|
| M. Antoine TICHADOU |
|---------------------|

***Personnalités extérieures***

|                  |
|------------------|
| M. Bernard MOREL |
|------------------|

**Etaient représentés :**

|                               |                                |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Mme Elisabeth GUAZZELLI       | A donné pouvoir à M. BERLAND   |
| M. Jean-David CIOT            | A donné pouvoir à M. KERAMIDAS |
| M. Jean-Marie d'ASPE          | A donné pouvoir à M. KERAMIDAS |
| M. Christophe MASSE           | A donné pouvoir à M. BERLAND   |
| M. Jean-François BIGAY        | A donné pouvoir à M. LAUSSEL   |
| Mme Catherine HUSSON-TROCHAIN | A donné pouvoir à M. CAVERNI   |
| M. Jean-Jacques ROMATET       | A donné pouvoir à M. CAVERNI   |
| M. Renaud ARGENCE             | A donné pouvoir à M. TICHADOU  |
| Mme Roxane ORTS               | A donné pouvoir à M. TICHADOU  |

**Etaient absents sans représentation : 3**

**24 membres présents ou représentés**

**Etaient présents :**

**Membres de droit**

|                                  |                        |
|----------------------------------|------------------------|
| Directrice Générale des Services | Mme Dominique ESCALIER |
| Agent comptable                  | Mme Isabelle LECLERCQ  |

**Invités permanents**

|  |                      |
|--|----------------------|
| Directeur Général des Services Adjoint   | M. Jean-Paul BONY    |
| Vice-président Recherche                 | M. Denis BERTIN      |
| Vice-président Formation                 | M. Thierry PAUL      |
| Vice-présidente Etudiante                | Mme Marie DELFINO    |
| Vice-Président Relations Internationales | Mme Sylvie DAVIET    |
| Vice-présidente Développement Durable    | Mme Mariane DOMEIZEL |
| Administrateur provisoire SCD            | M. Johann BERTI      |
| Directeur SUFA                           | M. Roland KAZAN      |
| Directeur SIUMPPS                        | M. Patrick DISDIER   |

**Invités permanents extérieurs**

|                            |                                     |
|----------------------------|-------------------------------------|
| Représentant M. le Recteur | Représenté par Mme Céline VIDAL     |
| Délégué régional CNRS      | M. Younis HERMES                    |
| Délégué régional INSERM    | Représenté par Mme Aurélie PHILIPPE |

**Invités permanents : Directeurs de composantes**

|                         |                              |
|-------------------------|------------------------------|
| UFR Economie et gestion | M. Pierre GRANIER            |
| UFR ALLSH               | M. Pierre-Yves GILLES        |
| UFR de Pharmacie        | Mme Françoise DIGNAT-GEORGE  |
| UFR Sciences du Sport   | M. Eric BERTON               |
| UFR Sciences            | M. Jean-Marc PONS            |
| IUT d'Aix-Marseille     | Mme Sophie LENGREND-JACOULET |
| MMSH                    | Mme Sophie BOUFFIER          |

**Invités exceptionnels**

Monsieur Mathieu BOUSSAT, Directeur du Pôle GPEEC, Direction des Ressources Humaines

**Le Président** ouvre la séance à 14h20

## **I/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 28 octobre 2014**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 28 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité sous réserve de la demande de modification formulée par Monsieur Bourson.

## **II/ Actualités**

### **1/ Budget de l'Université**

**Le Président** déclare que le budget est un sujet de préoccupation pour l'ensemble des universités dont la nôtre. Il informe que l'université vient de recevoir les 20% restant à percevoir de la dotation promis par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Néanmoins, certaines lignes comme le GVT, la revalorisation des catégories B et C, la compensation du plan Sauvadet, ne sont pas ou plus compensées : ce qui signifie une perte de 6,5 millions d'euros pour l'année 2014.

Le montant total de la dotation de l'université pour 2015 n'est pas connu à ce jour, cependant il semble qu'un certain nombre de lignes ne seront pas financées, et ce, à hauteur de 8,8 millions.

Au total sur les années 2014 et 2015 ce sont 15 millions de moins que l'université percevra.

**Le Président** fait part de la difficulté à élaborer le budget primitif qui sera présenté au conseil d'administration le 9 décembre. Il informe que des échanges ont eu lieu avec le Rectorat et la DRFIP et prévient que l'équilibre budgétaire passera par un prélèvement sur le fonds de roulement supérieur aux années précédentes. Il signale également que les dotations aux universités 2015 seront à géométrie variable, prenant en compte le montant du fonds de roulement, avec comme point de référence la fin d'année 2013. Il aurait été plus favorable pour AMU que ce point de référence soit l'année 2014.

Il rappelle que des efforts de toutes parts ont été demandés à l'université, et ajoute qu'il ne faut pas que la représentation de l'Etat, responsable des conséquences budgétaires des établissements, mette une pression trop forte sur les établissements. **Le Président** s'en est ouvert auprès du Recteur oralement et par écrit et il tiendra une position ferme.

### **2/ Visite à Bruxelles**

**Le Président** informe les membres du conseil qu'il a co-conduit avec M. Morel une délégation AMU/Région PACA à Bruxelles afin de mieux positionner le potentiel d'AMU et du site d'Aix-Marseille au sein des programmes européens. Il est ressorti qu'AMU est la seule université française à faire cette démarche, avec qui plus est le soutien de la Région ce qui montre les liens forts de collaboration existants sur le site.

### **2/ Le Contrat de Partenariat Etat-Région (CPER)**

**Monsieur Morel** informe que le Préfet a récemment reçu son mandat de négociation. Les discussions s'engagent selon les procédures traditionnelles à savoir, d'abord avec la Région, puis ensuite cette dernière se tournera vers les partenaires.

Il mentionne une forte croissance pour l'enseignement supérieur et la recherche : 37,5 millions d'euros dans le plan précédent et quasiment 93 millions d'euros pour celui-ci. Il précise que sur le volet enseignement supérieur l'évolution est plutôt favorable, pendant que sur le volet recherche le montant a peu changé, environ 6 millions d'euros (hors immobilier) mais l'Etat indique que 4,80 millions vont être ouverts à la négociation.

**Le Président** demande si l'université va être bien lotie.

**Monsieur Morel** répond qu'AMU se situe dans les épures traditionnelles des contrats de plans précédents.

**Le Président** déclare que les trois ex-universités ont fait l'effort structurant de se rassembler.

**Monsieur Morel** prévient que la dotation est loin des besoins exprimés qui sont quatre fois supérieurs aux besoins précédents. Il fait également savoir que l'Etat a tenu compte des dotations obtenues dans le cadre des plans campus et qu'il a cherché à rééquilibrer un certain nombre de choses au profit d'universités qui n'en ont pas bénéficié.

### 3/ Elections professionnelles 2014

**Le Président** rappelle que le 4 décembre 2014 les agents appartenant aux trois versants de la fonction publique seront appelés à voter afin de désigner leurs représentants au sein des instances représentatives des personnels : comité technique (CT) puis CHSCT, commission paritaire d'établissement (CPE), commission consultative paritaire pour les agents non titulaires (CCP ANT), et pour terminer la commission consultative des doctorants contractuels (CCDC).

### 4/ Cour des comptes

**Le Président** évoque de nouveau la présence de la cour des comptes dans les locaux d'AMU, comme de toutes les universités de PACA. Elle a pour mission d'effectuer un contrôle qui porte à la fois sur les aspects juridictionnels (régularité des dépenses) et sur les aspects de bonne gestion des fonds publics.

### 5/ Arrêté de prolongation d'interdiction d'accès aux locaux d'AMU

**Le Président** porte à la connaissance des membres du conseil d'administration qu'une prolongation de l'interdiction d'accès aux locaux de l'université a été prononcée à l'encontre de Monsieur Jean-Patrick CORNELI jusqu'à la décision définitive de la section disciplinaire du conseil d'administration d'AMU.

### 6/ Elections des représentants des étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) d'Aix-Marseille

Comme suite aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) d'Aix-Marseille qui

ont eu lieu le 20 novembre 2014, le Président indique que quatre étudiants de la liste InterAsso, deux étudiants de la liste UNEF et un étudiant de la liste UNI ont été élus.

#### 7/ Nomination de Monsieur BERTI

Le Président salue la présence de Monsieur Johann BERTI nommé administrateur provisoire du Service Commun de la Documentation en remplacement de Madame DUJOL à compter du 3 novembre 2014, et ce jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur.

#### 8/ Chargé de mission outils numériques de gestion de la formation

**Le Président** informe les membres du conseil d'administration que Monsieur Jean-Luc MASSA vient d'être nommé au poste de chargé de mission «outils numériques de gestion de la formation» en lien avec le Vice-Président Formation.

**Monsieur Bourson** soutient les propos tenus par le Président sur la situation budgétaire et précise que les besoins exprimés correspondent à des besoins réels. Il ajoute que la CPU a voté une motion le 20 novembre 2014 qui souligne que d'année en année le budget des universités baisse. Il souhaite que le prochain conseil d'administration se prononce également sur une motion pour alerter sur la baisse des budgets. Il ajoute que lors de la CPU, le paradoxe entre la diminution des budgets et l'incapacité des services publics à assumer les priorités a été souligné. Il déclare que c'est dommageable pour les universités et pour les étudiants.

**Monsieur Provansal** rejoint Monsieur Bourson sur ce point. Il mentionne le vote du CNESER en date du 24 novembre relatif à une motion présentée par les organisations syndicales et soutenue par la CPU sur les problèmes budgétaires, qui a obtenu 36 voix pour.

### III/ Bilan de la mission égalité femmes hommes

**Madame Lecuyer** présente ce point (cf diaporama en pièce jointe).

**Monsieur Bourson** souligne qu'au niveau national, les organisations syndicales ont signé la charte d'égalité femmes - hommes et qu'il lui aurait paru judicieux que les organisations syndicales soient associées au groupe de travail. Dans un second temps il souligne l'articulation importante à avoir entre la vie professionnelle et la vie personnelle, c'est selon lui, un axe majeur de réflexion qu'il est nécessaire de mettre en œuvre. Il conclut sur le fait qu'à la date de ce conseil correspond la journée contre la violence faite aux femmes. Il rappelle qu'aujourd'hui une femme sur cinq subit un harcèlement sexuel sur son lieu de travail.

**Madame Lecuyer** remercie Monsieur Bourson d'avoir rappelé la date du 25 novembre.

**Monsieur Provansal** indique que le New York Times du 10 novembre faisait état d'une affaire survenue à Haward où un Professeur de Médecine était mis en cause pour avoir fait pression sur une de ces collaboratrices.

#### **IV/ Bilan de l'activité du développement durable**

**Madame Domeizel** présente ce point (cf diaporama en pièce jointe)

**Monsieur Reljic** demande pourquoi il n'existe pas d'actions en faveur du covoiturage sur le site du développement durable.

**Madame Domeizel** répond que pour qu'un site soit efficace il faut beaucoup d'inscrits. Or une enquête montre que seulement 10% des personnes s'inscrivent sur les sites internes. Il semble plus opportun d'essayer de travailler avec un site comme BlaBlaCar en créant un groupe spécifique AMU, plutôt que de développer notre propre site de covoiturage.

**Madame Mauriat** demande combien de personnes ont répondu à l'enquête présentée.

**Madame Domeizel** répond qu'il y a eu environ mille réponses, et informe que les résultats présentés par le cabinet d'études Indigo sont établis à partir de bases statistiques fiables. Elle précise que le plan de déplacement et le schéma énergétique patrimonial ont été financés par la Caisse des dépôts et Consignations, et la Région à hauteur de 80%.

**Madame Dignat-George** ajoute qu'il est nécessaire de développer une culture d'éco-citoyenneté et du respect du bien public. Elle demande s'il est envisagé d'utiliser des véhicules électriques.

**Madame Domeizel** fait remarquer que l'université a créé un poste d'économe de flux qui va permettre de faire des économies substantielles. S'agissant des véhicules, l'établissement est encouragé au renouvellement de son parc en véhicule électrique. La problématique est d'avoir un vrai réseau de bornes de recharge.

**Madame Trébuchon** souhaite savoir si des réflexions sont en cours sur les produits alimentaires proposés dans les CROUS et sur le télétravail.

**Madame Domeizel** travaille avec le CROUS afin d'améliorer l'alimentation collective. Le Tour de France des Eco-Gestes qui a lieu du 24 au 28 novembre va les sensibiliser à ces problématiques. Elle souhaite également retravailler avec les AMAPS. Dans le plan de déplacement, aucune réflexion n'a été menée sur le télétravail. Cependant des réflexions afin de réduire les déplacements sont en cours, comme par exemple des visioconférences pour les réunions.

#### **V/ Prime d'Engagement Pédagogique : critères**

**Monsieur Paul** indique qu'il s'agit d'un dispositif qui s'inscrit dans la dynamique de valorisation de l'enseignement et de la pédagogie que l'établissement souhaite impulser. L'idée générale est de créer une reconnaissance et une valorisation de l'engagement pédagogique qui soient différentes des formes de reconnaissance pédagogique qui existent déjà comme par exemple la PRP (qui s'intéresse aux responsabilités

pédagogiques), les EQS (qui s'intéressent à l'accompagnement des étudiants), les avancements au grade (critères très larges)...

Pour arriver à différencier cette reconnaissance, cette prime va reconnaître l'investissement et les initiatives déployées par les enseignants dans l'acte qui consiste à transmettre le savoir aux étudiants.

Il informe que cette prime est fixée à 2000 euros quel que soit le statut de la personne qui en bénéficie, qu'elle est potentiellement reconductible (sur dossier de candidature) et cumulable avec la PRP.

L'enveloppe allouée est de 100 000 euros pour l'année 2015 pour cinquante bénéficiaires au niveau de l'établissement.

**Madame Mauriat** indique que le SNESUP est opposé aux primes et qu'elle suivra le vote du CT en s'abstenant. Elle conteste les critères qui correspondent aux missions de l'enseignant et par le cumul avec la PRP. Tout en étant opposée aux primes, elle les considère comme un levier qui devrait toucher plus de cinquante personnes. Elle termine en demandant la durée de la prime.

**Monsieur Paul** répond que la durée est d'un an. Il ajoute qu'interdire le cumul aurait été contradictoire avec l'idée de départ de différencier la PEP de la PRP. Cela dit, si la PEP était attribuée à une personne qui a reçu la PRP, une vigilance serait portée sur le fait que le critère pris en compte ne serait pas de «coordonner un programme pédagogique». Monsieur Paul précise que les items sont donnés de façon très générique mais ils sont plus détaillés dans le référentiel. Il raconte, pour l'anecdote, que lorsque ce référentiel pédagogique a été présenté en commission formation, quelques membres se sont exprimés de manière très inquiète pour savoir si finalement ce référentiel était ce qu'il fallait attendre de chaque enseignant et si chaque enseignant devait satisfaire tous ces items ou s'il s'agissait d'une norme vers laquelle les enseignants devaient tendre.

**Monsieur Bourson** prévient qu'il votera contre cette nouvelle prime. Il note l'augmentation du nombre de prime (PEDR, PCA, prime d'intéressement, PEP) et met en garde contre le danger de l'individualisation du salaire. Il précise que l'engagement pédagogique est le fondement même de l'enseignant, qu'il soit enseignant-chercheur ou enseignant du second degré, d'où la difficulté à comprendre le fondement de cette prime.

**Monsieur Paul** indique que lors du CT il a mentionné qu'il s'agissait d'une expérimentation. Il souligne que c'est le premier référentiel de compétences pédagogiques en France, et que comme indiqué en CT ce dispositif sera évalué en fin d'année afin de savoir s'il faut le réajuster.

**Madame Napierala** rejoint Monsieur Bourson sur un certain nombre de points. Néanmoins, il lui semble positif que ce dispositif concerne également les enseignants du second degré. Elle votera cependant contre pour respecter la démarche de son organisation en matière de primes.

**Madame Delfino** indique qu'il faut plutôt voir la PEP comme une valorisation de l'engagement pédagogique des enseignants. Aujourd'hui ce n'est pas toujours un



engagement majeur pour ces derniers qui se concentrent souvent davantage sur la recherche, car les carrières y sont davantage valorisées. Elle indique que les étudiants sont satisfaits de cette prime et de la mise en place du référentiel pédagogique.

**Le Président** ajoute qu'il s'est engagé à marquer l'engagement de l'université pour la formation et pour l'investissement pédagogique. C'est une première étape qui sera évaluée. Il souligne que la question de l'individualisation des salaires peut également se poser au travers des heures complémentaires.

**Le conseil d'administration approuve par 20 pour, 2 contre et 2 abstentions les critères relatifs à la prime d'engagement pédagogique.**

#### **VI/ Liste des fonctions éligibles à la NBI (fonctions administratives)**

**Monsieur Boussat** présente ce point (cf diaporama en pièce jointe).

**Monsieur Reljic** informe qu'il a participé à ce groupe et qu'un travail intense a été effectué durant ces deux dernières années. Il mentionne que les trois ex-universités avaient des critères différents qu'il a fallu mettre en cohérence. Il indique qu'il est favorable à la valorisation des responsabilités sur les fiches de poste mais également de certaines technicités. Néanmoins, il remarque qu'à défaut de nombre de points suffisants, il reste des fiches de poste sans NBI, et que toutes les fonctions n'ont pas été relevées, principalement celles dans les laboratoires, les EPST ne le faisant pas. Cette cartographie va être validée pour trois ans, mais il lui semble important de se reposer la question de ces fiches de poste dans l'avenir.

**Madame Bouffier** rebondit sur les unités de recherche et sur les NBI des responsables de ces unités. La NBI de la responsable administrative de MMSH a été diminuée. Hors elle est aussi secrétaire générale de l'USR. Madame Bouffier espère que cela ne la démobilisera pas dans son travail. Elle constate que dans le tableau «listes des fonctions administratives ouvrant droit au bénéfice de la NBI» l'aspect recherche a été négligé.

**Madame Escalier** répond que le passage de trois établissements à AMU a modifié la cartographie (taille des composantes, gestion du patrimoine immobilier ...), et d'autre part que l'enveloppe de points est limitative. Jusqu'à présent, elle était répartie entre directions centrales, services communs et composantes. Pour servir de nouvelles fonctions, il aurait fallu diminuer le nombre de personnels bénéficiaires de la NBI dans ces directions centrales, services communs et composantes dont certains viennent de traverser des épisodes compliqués avec des investissements très lourds. Quand on a des services centraux notamment qui comprennent un encadrement supérieur à 80 personnes, il aurait été compliqué de diminuer le nombre de NBI. Par ailleurs, elle entend tout à fait qu'il aurait fallu servir la recherche, mais il fallait trouver ces points. Avant de prendre des décisions, le groupe de travail s'est entretenu avec les ressources humaines des deux principaux organismes de recherche, à savoir le CNRS et l'INSERM afin de savoir ce qui était fait pour les secrétaires généraux d'unités. Le groupe de travail a essayé d'être cohérent dans le traitement des personnels. Pour terminer, une enveloppe limitative induit que des choix doivent être opérés et cela génère toujours du

mécontentement et de la frustration. C'est la raison pour laquelle un groupe de travail paritaire très ouvert a été mis en place. Toutes les organisations syndicales qui ont souhaité participer au groupe de travail ont pu être associées.

**Monsieur Gilles** apprécie les nuances apportées en fonction des pôles d'enseignement. Il s'interroge sur la durée de trois ans et précise qu'une réflexion sur l'UFR est en cours. Il explique vouloir faire monter en puissance l'espace Yves Mathieu à Marseille et il souhaite savoir si d'ici trois ans d'éventuels ajustements pourraient être apportés.

**Madame Escalier** indique c'est un travail considérable qui a été conduit, avec des choix imbriqués. De ce fait, tout changement générera un déséquilibre et la nécessité de remettre tout à plat une nouvelle fois. Le délai de trois ans correspond au temps estimé suffisant pour qu'il n'y ait pas de grands changements organisationnels. Si d'importantes modifications organisationnelles dans les composantes devaient intervenir alors il faudrait se reposer la question.

**Monsieur Pons** remarque que deux responsables administratifs des services communs se sont perdus au milieu des responsables de composantes (SUIO et SCPU). Il note également que personne ne perçoit la NBI au SUIO et demande si cela provient du fait que tout est couvert par la responsable administrative. Pour terminer, il souhaiterait connaître le montant de l'enveloppe des NBI en matière scientifique.

**Monsieur Boussat** indique que le SUIO a été intégré dans la fonction de responsable administratif à la demande du service qui trouvait que les critères étaient plus pertinents en matière d'étudiants, et de budget notamment.

**Madame Escalier** précise que le volant possible est de cinquante-sept NBI pour les appareils scientifiques lourds, à ce jour le nombre de demandes est inférieur au volant disponible.

**Monsieur Bourson** rappelle que l'intérêt des NBI réside dans le fait qu'elles sont comptabilisées dans les points de retraite. Les refontes de la cartographie engendrent forcément des mécontents cependant il reste toujours réservé sur le fondement même des NBI. Il déclare que certaines NBI techniques ont disparu au profit de NBI administratives.

**Madame Escalier** répond par la négative. Les contingents de NBI «administratives» et NBI «patrimoine et logistique» disponibles ont été conservés, et les contingents NBI appareils scientifiques lourds n'ont pas été modifiés. La seule modification est le passage de trois NBI du groupe patrimoine logistique avec les fonctions qui les portaient c'est-à-dire les directeurs de service, dont certains encadrent plus de 200 personnes vers des fonctions administratives. Leurs fonctions se rapprochaient davantage de fonctions managériales que des fonctions purement techniques. Elle rappelle que le groupe de travail a travaillé sur des fonctions avec des critères quantitatifs, et tous les acteurs présents dans le groupe de travail ont approuvés cette méthode.

**Monsieur Bourson** informe qu'il s'abstient du fait de la méthodologie appliquée, mais qu'il est contre le principe de cette prime.

**Madame Napierala** souligne que même si la NBI n'est pas une prime à proprement parler mais une valorisation, elle crée tout de même des inégalités entre les personnels.

**Monsieur Reljic** demande si les agents qui ne voient pas leur NBI renouvelée vont recevoir un courrier.

**Madame Escalier** confirme qu'un courrier sera envoyé.

**Le conseil d'administration approuve par 20 pour, 1 contre et 3 abstentions la liste des fonctions administratives éligibles à la NBI pour une durée de 3 ans à compter de l'année universitaire 2014/2015.**

### **VII/ Budget rectificatif n°2**

**Madame Carpentier** présente ce point (cf diaporama en pièce jointe).

**Monsieur Bourson** demande si les PPP vont être réintégrés en ressources.

**Madame Carpentier** confirme que les PPP vont être réintégrés en ressources et précise qu'ils le seront également en dépenses.

**Monsieur Provansal** note une baisse de 700 000 euros pour la taxe d'apprentissage qui doit être due à différents paramètres, notamment la réforme de la répartition de la taxe et il demande s'il en est de même pour les CFA et pour tous les collecteurs de la taxe d'apprentissage.

**Madame Carpentier** répond que cette baisse est essentiellement la conséquence de la réforme. L'analyse des remontées des composantes pour 2013/2014 n'a pas encore été faite en détail. Cependant il est certain que dans le cadre du budget 2015 la plupart des composantes ont mis l'accent et l'effort sur la collecte de taxe d'apprentissage pour compenser l'effet réforme.

**Monsieur Provansal** note sur la formation continue une baisse de 1,6 millions qui, dans la partie recettes, sont compensés par une augmentation des subventions. Ces actions de formation continue étaient prévues, elles auraient dû se traduire par un certain nombre de salaires qui n'apparaissent pas dans les charges.

**Madame Carpentier** répond qu'il y a deux choses : d'abord une part surestimée au niveau du budget 2014 et d'autre part un certain nombre d'actions de formation continue sont également des formations avec des publics mixtes et pour lesquelles même si nous n'avons pas la recette de formation continue, nous n'avons pas une diminution de la dépense ou des heures complémentaires.

**Monsieur Reljic** indique que l'on a récemment beaucoup parlé du fonds de roulement dans la presse et il demande s'il est possible de rappeler le montant de ce dernier.

**Madame Leclercq** répond que le montant du fonds de roulement au 31 décembre 2013 s'élevait à 58,9 millions d'euros soit 38 jours de fonctionnement. La prise en compte des prévisions 2014 avec un prélèvement de 10 millions d'euros engendre un fonds de roulement de 48,9 millions d'euros.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le budget rectificatif n°2.**

**VIII/ Modalités de versements des allocations de mobilité du personnel : missions d'enseignement (STA) et missions de formation(STT).**

**Madame Bliiek** présente la note annexée au pv.

**Monsieur Provansal** est surpris qu'en matière d'allocation d'indemnités journalières l'Allemagne se trouve dans le même groupe que le Portugal, la Macédoine et la Lettonie et demande ce qui justifie ce choix.


**Madame Bliiek** indique que c'est l'Europe qui fixe les groupes de pays et qu'AMU n'a aucune marge de manœuvre.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les modalités de versements des allocations de mobilité du personnel : missions d'enseignement (STA) et missions de formation(STT).**

**IX/ Questions diverses**

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H00.



| SERVICES CENTRAUX ET COMMUNS                      |   |            |
|---|---|------------|
|   | Fonctions   | Points NBI |
| Directeurs des services                           | Directeur Direction des affaires financières (DAF)                                      | 40         |
|   | Directeur Direction d'exploitation du patrimoine immobilier et de la logistique (DEPIL) | 40         |
|   | Directeur hygiène sécurité et environnement (DHSE)                                      | 35         |
|   | Directeur des relations internationales (DRI)   | 35         |
|   | Directeur de la communication (DIRCOM)  | 25         |
|   | Directeur de la commande publique (DCP)   | 25         |
|   | Directeur des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI)                           | 25         |
|   | Directeur du développement du patrimoine immobilier (DDPI)                              | 25         |
|   | Directeur Service commun d'action sociale et culturelle (SCASC)                         | 25         |
|   | Directeur du développement durable (DDD)  | 20         |
|   | Directeur du pilotage et du contrôle de gestion (DPCG)                                  | 20         |
| Directeurs adjoints                               | Adjoint DRH   | 35         |
|   | Adjoint AC  | 30         |
|   | Adjoint DAF   | 30         |
|   | Adjoint DEVE  | 25         |
|   | Adjoint DIRCOM  | 20         |
|   | Adjoint DOSI  | 20         |
|   | Adjoint SUFA  | 20         |
|   | Adjoint DRI   | 15         |
| Directeurs de pôle                                | Directeur du pôle gestion DRH   | 30         |
|   | Directeur du pôle gestion financière DAF  | 25         |
|   | Directeur du pôle DRH Campus DRH  | 25         |
|   | Directeur pôle facturier AC   | 25         |
|   | Directeur du pôle Formation DEVE  | 25         |
|   | Directeur du pôle GPEEC DRH   | 25         |
|   | Directeur pôle activ. Contra.coordination DRV campus                                    | 25         |
|   | Directeur du pôle Budget DAF  | 25         |
|   | Directeur pôle comptabilité recettes AC   | 25         |
|   | Directeur Pôle marchés DCP  | 25         |
|   | Directeur du pôle Ms/emplois DRH  | 25         |
|   | Directeur du pôle recherche DAF   | 25         |
|   | Directeur du pôle qualité DRH   | 25         |
|   | Directeur du pôle Vie étudiante DEVE  | 20         |
|   | Directeur du pôle administratif et financier DDPI                                       | 20         |
|   | Directeur du pôle Pilotage et évaluation DEVE   | 20         |
|   | Directeur du pôle administration de la recherche DRV                                    | 20         |
|   | Directeur du pôle Contrat d'Etablissement DRV   | 20         |
|   | Directeur du pôle Scolarité DEVE  | 20         |
|   | Directeur Pôle achats DCP   | 20         |
| Directeur du pôle de programmes Europe DRI        | 15  |            |
| Directeur du pôle de programmes International DRI | 15  |            |
| Directeur du pôle appui à la mobilité DRI         | 15  |            |
| Chefs de service                                  | Chef service EC DRH   | 25         |
|   | Chef service BIATSS DRH   | 25         |
|   | RAD DEPIL   | 20         |
|   | RAD SCD   | 20         |
|   | Directeur pôle coordination support/ RAD SUFA   | 15         |
|   | Chef service comptabilité AC  | 15         |
|   | Chef service recettes AC  | 15         |
|   | Chef service budget DAF   | 15         |
|   | Chef service facturier AC   | 15         |
|   | Adjoint directeur pôle recherche DAF  | 15         |
|   | Chef service dépenses courantes AC  | 15         |
|   | Chef service des dépenses sur bâtiments AC  | 15         |
|   | Chef service paie AC  | 15         |
|   | RAD DOSI  | 15         |
|   | Chef service CIPE DEVE  | 10         |
|   | RAD BVE DEVE  | 10         |
|   | RAD SUFLE   | 10         |
|   | RAD UTL   | 10         |

|   |  |             |
|---|--|-------------|
|   | RAD UTL  | 10          |
|   | Responsable pool Amidex DAF                                    | 10          |
| <b>Chefs de bureau</b>                    | Chef bureau gestion Enseignants DRH                            | 15          |
|   | Chef bureau coordination paie DRH                              | 15          |
|   | Chef bureau masse salariale DRH                                | 15          |
|   | Chef bureau gestion BIATSS DRH                                 | 15          |
|   | Chef bureau des emplois DRH                                    | 15          |
|   | Chef bureau dépenses hors recherche AC                         | 15          |
|   | Chef bureau dépenses recherche AC                              | 15          |
|   | Directeur du pôle insertion professionnelle SUIO               | 10          |
|   | Directeur pôle acomp.Reprise études et valid. Acquis SUFA      | 10          |
|   | Directeur du pôle orientation ALLSH -Droit -Eco.Gestion SUIO   | 10          |
|   | Directeur du pôle orientation Sciences-Technologies-Santé SUIO | 10          |
|   | Chef bureau comptes tiers AC                                   | 10          |
|   | Chef bureau encaissement/décaissement AC                       | 10          |
|   | Chef bureau trésorerie AC                                      | 10          |
|   | Chef bureau prises en charge des recettes AC                   | 10          |
|   | Chef bureau régie et inventaire AC                             | 10          |
|   | Chef bureau recettes DAF                                       | 10          |
|   | Chef bureau handicap DRH                                       | 10          |
|   | Chef bureau gestion des HCC vacataires DRH                     | 10          |
|   | Chef bureau retraite DRH                                       | 10          |
|   | Chef bureau de gestion recherche DRH                           | 10          |
|   | Chef bureau formation DRH                                      | 10          |
|   | Chef bureau recherche 2 DAF                                    | 10          |
|   | Chef bureau recherche 1 DAF                                    | 10          |
|   | Chef bureau du contentieux AC                                  | 10          |
|   | Chef bureau recrutement/mobilité DRH                           | 10          |
| Chef de la cellule amidex DRH             | 10   |             |
| Chef bureau des organismes AC             | 10   |             |
| Chef bureau concours DRH                  | 10   |             |
| <b>Responsable campus</b>                 | Responsable DRH campus Aix                                     | 15          |
|   | Responsable DRH campus Timone                                  | 10          |
|   | Responsable DRH campus Etoile                                  | 10          |
|   | Responsable DRH campus Centre                                  | 10          |
|   | Responsable DRH campus Luminy                                  | 10          |
|   | Responsable DAF Campus AIX                                     | 10          |
|   | Resp. adm. SIUMPPS   | 10          |
|   | Responsable DAF Campus Timone                                  | 10          |
|   | Responsable DAF Campus AIX                                     | 10          |
|   | Responsable de la DRI-Campus Aix ALLSH                         | 10          |
|   | Responsable DAF Campus Centre                                  | 10          |
|   | Responsable DAF Campus PHARO                                   | 10          |
| Responsable DAF Campus LUMINY             | 10   |             |
| <b>TOTAL SERVICES CENTRAUX ET COMMUNS</b> |  | <b>1785</b> |

| <b>COMPOSANTES</b>  |   |                   |
|---|---|-------------------|
|   | <b>Fonctions</b>  | <b>Points NBI</b> |
| Responsables administratifs   | Faculté des sciences (SCIENCES)   | 35                |
|   | Faculté de médecine (MEDECINE)  | 35                |
|   | Institut universitaire de technologie d'Aix-Marseille (IUT)   | 35                |
|   | Faculté des arts, lettres, langues, sciences humaines (ALLSH)   | 35                |
|   | Faculté économie et gestion (FEG)   | 30                |
|   | École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)  | 30                |
|   | Faculté de droit et science politique (FDSP)  | 30                |
|   | Institut d'administration des entreprises (IAE)   | 25                |
|   | Polytech marseille (POLYTECH)   | 25                |
|   | Institut Pythéas - Observatoire des sciences de l'univers (OSU INSTITUT PYTHEAS)  | 25                |
|   | Faculté des sciences du sport (FSS)   | 25                |
|   | Faculté de Pharmacie (PHARMACIE)  | 25                |
|   | Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille (EJCAM)  | 20                |
|   | Service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO)   | 20                |
|   | Institut de management public et gouvernance territoriale (IMPG)  | 20                |
|   | Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH)   | 20                |
|   | Faculté d'odontologie (ODONTOLOGIE)   | 15                |
|   | Pôle Universitaire de Gap   | 10                |
|   | Institut régional du travail (IRT)  | 10                |
|   | Service commun des presses universitaires (SCPU)  | 10                |
| Ecole universitaire de maïeutique Marseille Méditerranée (EU3M)                   | 10  |                   |
| Responsables administratifs adjoints<br>ou Responsables administratifs de<br>site | Responsable administratif de site Etoile SCIENCES   | 25                |
|   | Responsable administratif de site St Charles SCIENCES   | 25                |
|   | Responsable administratif de site Aix FEG   | 20                |
|   | Responsable administratif Pôle Langues, Langage, Cultures ALLSH   | 20                |
|   | Responsable administratif de site Marseille FEG   | 20                |
|   | Responsable administratif de site Aix ESPE  | 20                |
|   | Responsable administratif de site Luminy SCIENCES   | 20                |
|   | Responsable administratif de site Canebière ESPE  | 20                |
|   | Responsable administratif de site Digne ESPE  | 20                |
|   | Responsable administratif de site Avignon ESPE  | 20                |
|   | Responsable administratif Pôle Psychologie-Sciences de l'Education ALLSH  | 15                |
|   | Responsable administratif Pôle Humanités, Sciences Historiques et Sociales / Géographie, Aménagement et Environnement ALLSH | 15                |
|   | Responsable administratif de site Etoile OSU INSTITUT PYTHEAS   | 15                |
|   | Responsable administratif Pôle Lettres et Arts ALLSH  | 10                |
|   | Responsable administratif adjoint MEDECINE  | 10                |
|   | Responsable administratif adjoint POLYTECH  | 10                |
| Responsable administratif Maison de la Recherche ALLSH                            | 10  |                   |
| Responsables de scolarité   | Chef service scolarité MEDECINE   | 20                |
|   | Chef de la scolarité ALLSH  | 20                |
|   | Responsable du service scolarité FDSP   | 20                |
|   | Responsable du service scolarité IUT  | 20                |
|   | Chef service scolarité Etoile SCIENCES  | 15                |
|   | Responsable du service scolarité PHARMACIE  | 15                |
|   | Chef service scolarité St Charles SCIENCES  | 15                |
|   | Responsable du service scolarité ESPE   | 15                |
|   | Responsable du service scolarité FSS  | 15                |
|   | Responsable du service scolarité FEG  | 15                |
|   | Responsable du service scolarité IMPGT  | 15                |
| Chef service scolarité Luminy SCIENCES  | 15  |                   |
| Responsables de services financiers<br>internes aux composantes                   | FDSP  | 15                |
|   | ALLSH   | 15                |
|   | SCIENCES  | 15                |
|   | ESPE  | 15                |
|   | MEDECINE  | 15                |
|   | IUT   | 15                |
| Responsables de service RH de<br>proximité internes aux composantes               | MEDECINE  | 10                |
|   | ALLSH   | 15                |
|   | IUT   | 15                |
|   | SCIENCES  | 10                |
|   | ESPE  | 10                |
| <b>TOTAL COMPOSANTES</b>  |   | <b>1135</b>       |

| SUIO   |  |            |
|--|--|------------|
| Fonctions                                      |  | Points NBI |
| Fonction, accueil, information,<br>orientation | Chargée d'Orientation Aix 1            | 20         |
|  | Chargée d'orientation Marseille Luminy | 20         |
|  | Chargée d'Orientation Aix 2            | 20         |
|  | Chargée d'Orientation Marseille Timone | 20         |
| TOTAL SUIO                                     |  | 80         |



# MISSION EGALITE HOMMES-FEMMES

BILAN 2013-2014

 Aix\*Marseille  
université

## PROGRAMMATION 2013-2014

### 1. ADOPTION PAR AMU DE LA CHARTE « ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES »

### 2. CREATION D'UN OBSERVATOIRE ÉGALITÉ

- Étudiant-e-s
- Personnels enseignants
- Personnels BIATSS
- Gouvernance d'AMU
- Choix des indicateurs

### 3. COMMUNICATION

- Construction d'un site de la mission
- Correction des outils de communication de l'université

### 4. CREATION D'UNE COMMISSION ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

### 5. PARTENARIATS ET RÉSEAUX

- CPED et réseaux nationaux
- Groupes de recherche et de formation interne et externe aux questions du genre et des violences faites aux femmes
- Partenariat avec les acteurs socio-économiques de la région
- Partenariat académique

# 1. ADOPTION PAR AMU DE LA CHARTE « ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES »



**28 janvier 2013** : signature de la **Charte pour l'égalité Femmes-Hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche** par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, et la ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem. Texte ratifié par la CPU, la CGE et la CDEFI.

**Charte présentée et adoptée à l'unanimité par le CA du mois de mai 2013**

# CREATION DE LA COMMISSION ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (CEFHAMU)

- Constituée d'avril à novembre 2013
- Composée de référent.e.s des services centraux et communs et des personnels (BIATSS et EC) et étudiant.e.s des différentes Composantes d'AMU
- 51 titulaires, 27 suppléant.e.s
- Encore incomplète

| COMPONENTES ET SERVICES  |   | BIATSS   |                     | EC                  |                           | Étudiant.e.s                   |                           |
|--|---|--|---------------------|---------------------|---------------------------|--------------------------------|---------------------------|
|  |   | Titulaire  | Suppléant.e         | Titulaire           | Suppléant.e               | Titulaire                      | Suppléant.e               |
| Services centraux  | Direction du Développement Durable  | Nathalie BONNARD   | Isabelle LUYE       |                     |                           |                                |                           |
|  | Direction des Mises à Jour  | Marie-Françoise  | Stéphane CHIRONISIN |                     |                           |                                |                           |
|  | Direction de la communication Digitale (DCCD)   | Mme GADDECKOFF   |                     |                     |                           |                                |                           |
|  | Direction de la Recherche et de la Valorisation   | Henriette BORN   |                     |                     |                           |                                |                           |
| Direction des Études et de la Recherche Scientifique           | Madyse BOUSSIN-GUYOTIER   |  |                     |                     |                           |                                |                           |
| Services communs   | Direction des Relations Internationales   | Jean-Michel HAYTON (titulaire)                                   | Anne CHARLIER (tit) |                     |                           |                                |                           |
|  | Direction opérationnelle des systèmes d'information   | Luce DENOUK  |                     |                     |                           |                                |                           |
|  | SEPLER Centre FERRASSOU   | Carole FERRASSOU   |                     |                     |                           |                                |                           |
|  | Service Universitaire d'Orientation et d'Orientation (SUO) (SUO) (SUO)                                | Mme DEBOUQUET  |                     |                     |                           |                                |                           |
|  | Service Universitaire de Médecine Préventive et de la Promotion de la Santé (SU-MPP) Faculté DUCHESNE | Florence THIBAUD   | Valérie AMFAL       |                     |                           |                                |                           |
|  | Service Universitaire de Médecine Préventive et de la Promotion de la Santé (SU-MPP) Faculté DUCHESNE | Isabelle BARDONCHER  |                     |                     |                           |                                |                           |
| SCAC Yvanet LUCIANI  | Yvanet LUCIANI  | Valérie BOULET-DEBROUQ   |                     |                     |                           |                                |                           |
| Composantes  | Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (FALL) (FALL) (FALL)                          | Christiane GARCIA-SERRANO  |                     | Mme CASINI LEFFEBRE | Christiane GARCIA-SERRANO |                                |                           |
|  | MEDH  | Mme LANCELLI   | Abdelmajid AKER     | en attente          | en attente                | Suppléant.e (Mme) LUCIANI      | Suppléant.e (Mme) LUCIANI |
|  | Centre de Promotion des Mémoires Internationales  | En attente de titularisation (pour titularisation des référents) |                     |                     |                           |                                |                           |
|  | Faculté de Droit et Sciences Politiques (FSDSP) (FSDSP) (FSDSP)                                       | Christiane MALLET-BOUQUET  |                     | Philippe BOUQUET    |                           | Carole BOUQUET                 | Isabelle BOUQUET          |
|  | Faculté de Management Public et d'Administration (FMPA) (FMPA) (FMPA)                                 |  |                     | Gilles DE BOVIS     |                           |                                |                           |
|  | Faculté d'Économie et Gestion (FEG) (FEG) (FEG)   | Isabelle LOUBEN  | Bernard LANGEK      | Isabelle BOUQUET    | Isabelle BOUQUET          | Christiane ALLEGRE (Mme) (Mme) | Pauline ALLEGRE           |
|  | Faculté d'Administration des Entreprises (FAE) (FAE) (FAE)  | Jeanette THIERREBOISE  | Jeanette CARREUX    | Daphnée LACAZE      |                           | Isabelle ALLEGRE (Mme) (Mme)   | en attente                |
|  | École de Journalismique et de Communication d'Annecy (EJCA) (EJCA) (EJCA)                             | Mme MARIOT   | Isabelle GIBBA      | Benoît FACHELON     | Isabelle GIBBA            | Jeanette GIBBA (Mme) (Mme)     | Agathe MARIOT             |
|  | Faculté Régionale de Travail (FRT) (FRT) (FRT)  |  |                     | Christiane BOUQUET  |                           |                                |                           |
|  | Faculté de Médecine   | BONNE ATTENDUE   |                     |                     |                           |                                |                           |
|  | Faculté de Pharmacie  | Isabelle HETTER  | Mme ALFONSI         | Isabelle BOUQUET    | Christiane ANDRIEU        | Valérie BEAURE                 | Isabelle GUYON            |
|  | Faculté d'Architecture  |  |                     | Jeanette BOUQUET    |                           |                                |                           |
|  | Faculté d'Informatique  | Jean-Michel NOUET  |                     | Isabelle BOUQUET    |                           | Pauline BEAURE                 |                           |
|  | Faculté des Sciences (FSC) (FSC) (FSC)  | Isabelle THIERREBOISE  | Nathalie LATTINGIER | Isabelle BOUQUET    | Christiane BEAURE         |                                | Anne HETTER               |
|  | Faculté des Sciences de la Santé  |  |                     | Isabelle BOUQUET    |                           |                                |                           |
| Observatoire des Sciences de l'Environnement (OSE) (OSE) (OSE) | Luce BERGELIN   | Valérie BEAURE-AMALI   | Mme BOUQUET         | Christiane BOUQUET  | Mme BOUQUET (Mme) (Mme)   |                                |                           |
| Faculté d'Informatique (FIC) (FIC) (FIC)                       |   | Christiane THIBAUD   | Christiane BOUQUET  |                     | Christiane BOUQUET        |                                |                           |
| SEPLER (SUO) (SUO) (SUO)                                       | Bernadette HEDERL   | Kate LEON  | Fanny LLOYD         | Mme LLOYD           | Thomas PRUIT              | Bernadette BOUQUET             |                           |
| SEPLER (SUO) (SUO) (SUO)                                       |   |  | Luce BOUQUET        |                     |                           |                                |                           |

## FONCTIONNEMENT DE LA MISSION ET DE LA COMMISSION

### CEFHAMU :

- 2 Réunions de chaque groupe (étudiant.e.s, BIATSS et EC) : évocation des problématiques, recueil des avis et des propositions
- 2 réunions plénières (novembre 2013, juin 2014)

### ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Création d'un ENT commun
- Constitution d'un corpus documentaire thématique (dossiers partagés avec les référent.e.s)

### GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

- Définis en fonction des items de la charte, de la feuille de route du MESR et du plan d'action de la mission (observatoire, vie personnelle/vie professionnelle, harcèlement et violences, mixité, communication/sensibilisation)
- Préparation des dossiers à publier sur le site en cours de création
- Elaboration des propositions du plan d'action annuel
- Mise en œuvre des actions validées

## 2. CREATION D'UN OBSERVATOIRE ÉGALITÉ

- Étudiant-e-s : **collecte des données sexuées pour 2013-2014. Travail sur les indicateurs en cours**
- Personnels enseignants
- Personnels BIATSS
- Gouvernance d'AMU
- Choix des indicateurs

**en cours**



## COMMUNICATION

- Construction du site de la mission

**Conception de la maquette, collecte et préparation des documents en collaboration avec les référent.e.s de la commission égalité.**

**Webmaster opérationnelle - Mise en ligne prochaine**

- Utilisation d'outils de communication non sexistes, non discriminants et non stéréotypés (Charte pour l'égalité) **Bilan mitigé**

**Groupe de travail sur cette question au sein de la Commission auquel nous souhaitons adjoindre des linguistes pour élaborer des propositions consensuelles**

**Veille sur les formulaires et documents administratifs pour y faire disparaître des mentions telles que « mademoiselle »**



## COMMUNICATION / INTERVENTIONS

### Sur AMU :

- Ouvertures de colloques et de séminaires
- Participation à des cafés-débats, à l'organisation d'expositions
- Dossier de La Lettre d'AMU (n° 23, septembre 2014)
- SAE 2014

Ailleurs : Préfecture PACA, Rectorat, CPED, Conférences organisées par associations...



### Exposition

Prix Nobel et Talents de la Recherche  
A la bibliothèque universitaire St-Charles  
du 19 mars au 11 avril 2014

DANS LA VIE RIEN N'EST A CRAINDRE...  
TOUT EST A COMPRENDRE.  
MARIE CURIE  
Source Institut Curie

A l'occasion de la présentation de l'exposition réalisée par la CASDEN en collaboration avec le monde de la recherche nous vous invitons à venir découvrir des personnalités emblématiques dans différentes disciplines telles que la chimie, la médecine ou encore la littérature.

### Portrait d'une femme



ps », un éclairage  
bir reçu deux prix  
autour de cette  
à 13h30 dans les  
uses et nombreux.



## PARTENARIATS ET RÉSEAUX

- CPED : Adhésion d'AMU dès la création de la mission
  - **Participation aux réunions trimestrielles, à deux groupes de travail (harcèlement, féminisation du langage).**
  - **Organisation de la conférence du mois de mai 2014 à Marseille à l'invitation d'AMU**
  
- Groupes de recherche et de formation aux questions du genre et des violences faites aux femmes
  - **Participation à la création d'un réseau thématique de recherche qui vise à créer des liens entre les spécialistes des études de genre (et problématiques associées) sur AMU et sur l'espace méditerranéen : GenderMed (printemps 2014)**
  - **Recensement et cartographie (en cours) des enseignements, des recherches et des spécialistes d'AMU sur ces questions**
  - **Soutien de la mission aux initiatives des Doctorant.e.s du groupe EfiGies Marseille, à l'adhésion d'AMU au GIS Institut du Genre, à la Fédération de recherche sur le genre RING**

## PARTENARIATS ET RÉSEAUX

- CPED : Adhésion d'AMU dès la création de la mission
- Groupes de recherche et de formation aux questions du genre et des violences faites aux femmes
- Partenariat avec les acteurs socio-économiques de la région  
**Amorcé via la participation/inscription de la mission/AMU :**
  - au programme interministériel régional et départemental des droits des femmes (PIDFE) 2015-2018
  - au RREFH (Délégation régionale aux Droits des femmes, Préfecture)
  - à l'Observatoire Régional des Métiers
  - à la semaine AMU-Entreprises
- Réseaux associatifs et entreprises partenaires :  
**Planning Familial, Demeter Core, Femmes entrepreneures, EDF, Airbus Hélicoptères...**
- Partenariat académique : **récemment activé avec le Rectorat/ONISEP. En œuvre avec l'IRD**

# Elaboration du plan d'actions 2014-2015

ÉGALITÉ FEMME HOMME UNIVERSITÉ ÉCOLERECHERCHE  
ENSEIGNEMENT GENRE PARITÉ ÉTUDIANTE ÉTUDIANT  
CHERCHEUR CHERCHEUSE DOCTORANT DOCTORANTE  
PROFESSEUR PROFESSEURE ÉGALITÉ FEMME HOMME  
UNIVERSITÉ ÉCOLERECHERCHE ENSEIGNEMENT GENRE  
PARITÉ ÉTUDIANTE ÉTUDIANT CHERCHEUR CHERCHEUSE  
DOCTORANT DOCTORANTE PROFESSEUR PROFESSEURE  
ÉGALITÉ FEMME HOMME UNIVERSITÉ ÉCOLERECHERCHE  
ENSEIGNEMENT GENRE PARITÉ ÉTUDIANTE ÉTUDIANT  
CHERCHEUR CHERCHEUSE DOCTORANT DOCTORANTE  
PROFESSEUR PROFESSEURE ÉGALITÉ FEMME HOMME  
UNIVERSITÉ ÉCOLERECHERCHE ENSEIGNEMENT GENRE  
PARITÉ ÉTUDIANTE ÉTUDIANT CHERCHEUR CHERCHEUSE  
DOCTORANT DOCTORANTE PROFESSEUR PROFESSEURE



---

**ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES  
ET LES HOMMES**

---

Charte pour l'Égalité



ÉGALITÉ FEMME HOMME UNIVERSITÉ ÉCOLERECHERCHE  
ENSEIGNEMENT GENRE PARITÉ ÉTUDIANTE ÉTUDIANT  
CHERCHEUR CHERCHEUSE DOCTORANT DOCTORANTE  
PROFESSEUR PROFESSEURE ÉGALITÉ FEMME HOMME  
UNIVERSITÉ ÉCOLERECHERCHE ENSEIGNEMENT GENRE  
PARITÉ ÉTUDIANTE ÉTUDIANT CHERCHEUR CHERCHEUSE  
DOCTORANT DOCTORANTE PROFESSEUR PROFESSEURE  
ÉGALITÉ FEMME HOMME UNIVERSITÉ ÉCOLERECHERCHE  
ENSEIGNEMENT GENRE PARITÉ ÉTUDIANTE ÉTUDIANT  
CHERCHEUR CHERCHEUSE DOCTORANT DOCTORANTE  
PROFESSEUR PROFESSEURE ÉGALITÉ FEMME HOMME  
UNIVERSITÉ ÉCOLERECHERCHE ENSEIGNEMENT GENRE  
PARITÉ ÉTUDIANTE ÉTUDIANT CHERCHEUR CHERCHEUSE  
DOCTORANT DOCTORANTE PROFESSEUR PROFESSEURE



---

**ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES  
ET LES HOMMES**

---

Plan d'action du ministère  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche





**Note concernant les modalités de versement des allocations de mobilité  
du personnel :**  
**missions d'enseignement (STA) et missions de formation (STT)**

**Programme ERASMUS+ 2014 - 2015**

**I. Critères d'éligibilité des activités de mobilité**

**I-1 Mobilités à des fins d'enseignement : STA**

Les enseignants, salariés d'Aix Marseille Université (AMU), peuvent réaliser des missions d'enseignement dans un établissement d'enseignement supérieur avec lequel un accord interinstitutionnel Erasmus+ a été conclu.

La durée de la mobilité peut varier **entre 2 jours et 2 mois**, sans compter le temps de déplacement. Les activités d'enseignement comprendront dans tous les cas au minimum 8 heures d'enseignement par semaine (ou toute autre période de séjour plus courte). Il s'agit de dispenser des cours intégrés dans le programme officiel de l'établissement partenaire. La mobilité du personnel à des fins d'enseignement peut se faire dans n'importe quelle branche ou discipline académique.

L'établissement s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer un suivi comptable et financier bien identifié.

**I-2 Mobilités à des fins de formation : STT**

Cette mobilité s'adresse à tout le personnel salarié d'AMU (personnels enseignants, administratifs, techniques, etc.).

Elle leur permet d'effectuer, sur une durée **de 2 jours à 2 mois**, sans compter le temps de déplacement, une mobilité de formation dans un établissement, une entreprise ou un organisme de formation d'un pays étranger, membre du programme. Elle soutient le développement professionnel du personnel enseignant et non enseignant sous la forme d'évènements de formation à l'étranger (à l'exception des conférences) et de périodes d'observations en situation de travail (formations dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire ou dans une autre organisation pertinente à l'étranger).

Les établissements d'origine et de destination doivent s'être mis d'accord avec les personnels concernés sur les activités qui seront entreprises (dans le cadre d'un contrat de mobilité).

## II. Règles financières et contractuelles

L'agent qui effectue une mobilité d'enseignement ou de formation doit se rapprocher :

1) de la Direction des Relations Internationales pour :

- Se procurer le contrat de mobilité des personnels (kit de mobilité ERASMUS +) auprès de [jean-michel.mailliet@univ-amu.fr](mailto:jean-michel.mailliet@univ-amu.fr), 04 86 91 43 03, le compléter et le faire signer.
- Effectuer une demande d'ordre de mission dès qu'il a connaissance des dates de son déplacement auprès de [julie.guiragossian@univ-amu.fr](mailto:julie.guiragossian@univ-amu.fr), 04 13 55 18 89.

2) de la Direction des Ressources Humaines pour :

- Faire établir l'autorisation d'absence à l'étranger.

### II-1 Voyage

Le montant de l'allocation pour le voyage est calculé en fonction de la distance parcourue comme l'indique le tableau suivant :

| <b>Distances de voyage</b> | <b>Montant</b> |
|----------------------------|----------------|
| Entre 100 et 499 km        | 180 €          |
| Entre 500 et 1999 km       | 275 €          |
| Entre 2000 et 2999 km      | 360 €          |
| Entre 3000 et 3999 km      | 530 €          |
| Entre 4000 et 7999 km      | 820 €          |
| A partir de 8000 km        | 1100 €         |

Ce montant est obtenu en utilisant le calculateur de distance, disponible en ligne sur le site web de la commission à l'adresse :

[http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/tools/distance\\_e\\_n.htm](http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/tools/distance_e_n.htm).

NB : la « distance de voyage » correspond à la distance séparant le lieu de départ et le lieu d'arrivée, tandis que le « montant » couvre à la fois les trajets aller et retour.

## II-2 Séjour

La Direction des Relations Internationales indique dans « Mobility Tool » (logiciel de la Commission européenne), les dates de début et de fin de chaque activité de mobilité à l'étranger des personnels de l'établissement. Deux jours supplémentaires seront rajoutés (un jour avant et un jour après) pour couvrir la durée du voyage. Ces jours seront pris en compte pour le calcul des frais de séjour.

Le montant des indemnités journalières allouées varie selon le pays où s'effectue la mobilité selon le tableau suivant :

| <b>Pays d'accueil</b>   | <b>Montant journalier</b> |
|---|---------------------------|
| Danemark, Irlande, Pays Bas, Suède, Royaume Uni   | 112 €                     |
| Belgique, Bulgarie, République tchèque, Grèce, France, Italie, Chypre, Luxembourg, Hongrie, Autriche, Pologne, Roumanie, Finlande, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie | 98 €                      |
| Allemagne, Espagne, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, ancienne République yougoslave de Macédoine   | 84 €                      |
| Estonie, Croatie, Lituanie, Slovénie  | 70 €                      |

NB : Le montant journalier est calculé de la manière suivante :

- Jusqu'au 14<sup>ème</sup> jour de l'activité : le montant journalier par participant correspond aux montants indiqués ci-dessus.
- Du 15<sup>ème</sup> au 60<sup>ème</sup> jour de l'activité : 70 % du montant journalier par participant.

A partir des données renseignées dans Mobility Tool, ce dernier « Mobility Tool » calcule le montant de l'allocation Erasmus+ pour les frais de séjour.

*Les missionnaires doivent impérativement rendre compte de leur activité de mobilité via un questionnaire en ligne. Les participants qui ne complèteraient pas ce questionnaire se verraient réclamer l'allocation Erasmus perçue.*

### II-3 Documents justificatifs à fournir

- Contrat de mobilité
- Ordre de mission
- Déclaration de la participation à l'activité à l'étranger sous la forme d'une déclaration signée par l'organisation d'accueil, *à la fin de la mobilité*, spécifiant le nom du participant, l'objectif de l'activité à l'étranger ainsi que les dates de début et de fin.



**BUDGET  
RECTIFICATIF 2  
(BR 2)  
CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**25 NOVEMBRE 2014**

# SOMMAIRE

## **PRESENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF N°2**

- ⊙ Présentation des mesures
- ⊙ Vote

## PRESENTATION DU BR N°2

### Un Budget Rectificat ayant pour objectif :

- ⊙ d'ajuster la Subvention pour Charge de Service Public suite à la réception de la notification de la DGESIP du 20 juin 2014 ;
- ⊙ d'intégrer budgétairement et comptablement la mise en service du nouveau bâtiment Océanomed 2 (PPP Plan Campus Luminy) ;
- ⊙ de mettre à jour des prévisions de ressources propres, notamment sur la taxe d'apprentissage et la formation continue ;
- ⊙ d'augmenter les crédits ouverts pour la Fondation AMIDEX ;
- ⊙ de modifier le plafond d'emplois notifié par le MESR après la présentation du budget 2014 au CA, conformément à la notification ministérielle du 8 juillet 2014.

## PRESENTATION DU BR N°2

### Ressources et dépenses nouvelles :

Les ressources et dépenses nouvelles s'élèvent à **8 383 k€**.

Les éléments à noter sont :

- ⊙ Intégration du nouveau **bâtiment Océanomed 2** : 7 663 k€ en ressources et en dépenses nouvelles ;
- ⊙ **AMIDEX** : 900 k€ portant la tranche ouverte 2014 à 27 310 k€ ;
- ⊙ **SACD** : ajustements de crédits avec les Services centraux sans impact sur le résultat;
- ⊙ **Régularisation de la prévision de Taxe d'apprentissage** (3 713 k€) en fonction de l'encaissement réel 2014 (3 002 k€) et **correction de la prévision des autres ressources propres**, en fonction notamment de la reprévision des composantes.

# PRESENTATION DU BR N°2

## **Masse salariale**

- Pas de modification nécessaire à ce stade

## **Subvention pour Charge de Service Public (SCSP)**

- La notification prévisionnelle du Ministère reçue le 20 juin 2014 prend en compte des actions spécifiques pour un montant de 2 134 k€.
- Cette augmentation de la SCSP entre la notification prévisionnelle du 11 décembre 2013 (479,3 M€) et celle du 20 juin 2014 (481,4 M€) permet de compenser globalement la baisse des ressources propres (taxe d'apprentissage et formation continue notamment) et de maintenir les crédits ouverts à un niveau presque similaire, avec seulement une baisse de 180 k€ en fonctionnement. Il n'y a donc pas d'impact en termes de résultat.

## **Fonds de roulement**

- L'établissement n'a pas besoin de prélèvement complémentaire sur fonds de roulement.



## PRESENTATION DU BR N°2

### Plafond d'emplois

- ⊙ L'évolution du plafond d'emplois concerne le plafond Etat qui augmente de 6 732 (BR1 2014) à 6 733 ETPT portant le plafond établissement à 7 978 (au lieu de 7 977), conformément à la notification ministérielle du 8 juillet 2014.

### Budget actualisé après BR 1 :

- 497,7 M€ de masse salariale,
- 155,4 M€ de fonctionnement,
- 101,5 M€ d'investissement,
- Total : 754,7 M€

### Vote :

- ⊙ Le BR2

# DÉVELOPPEMENT DURABLE



Présentation CA du 25 novembre 2014

# CONTEXTE NATIONAL



## Contexte national

- ❖ Loi du Grenelle 1, article 55 + plan vert
- ❖ Loi ESR
- ❖ La 2<sup>ème</sup> feuille de route pour la transition écologique (septembre 2013) :
- ❖ La loi sur la transition énergétique
- ❖ Outils nationaux de pilotage du DD
- ❖ Référentiel DD CPU/CGE
  - ⊙ Axe stratégie et gouvernance
  - ⊙ Enseignement et formation
  - ⊙ Recherche
  - ⊙ Gestion environnementale
  - ⊙ Politique sociale et ancrage territorial

## Les axes prioritaires de la CPU

- ❖ La recherche et l'innovation (y compris notamment dans le cadre des Alliances en partenariat avec les organismes nationaux de recherche),
- ❖ La FLTV (initiale, continue, par apprentissage, en continuum bac-3/bac+3),
- ❖ Le patrimoine immobilier et sa réhabilitation énergétique, la gestion environnementale coordonnée des campus (« Plan vert » et processus de labellisation en cours)

| Missions de l'Université (ESR)  | Développement durable   |
|---|---|
| La formation et l'éducation   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation initiale et continue (Formation tout au long de la vie)</li> <li>• L'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir un espace ouvert et public pour la formation</li> <li>• Éduquer les diplômés et former des citoyens responsables qui puissent s'intégrer dans tous les secteurs de l'activité humaine</li> <li>• Amélioration du travail et augmentation du niveau de compétences des salariés</li> </ul> |
| La recherche et l'innovation  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'innovation</li> <li>• Proposer une expertise aux entreprises</li> <li>• Favoriser le développement social, culturel et économique de la société</li> </ul>   |
| La diffusion de la culture  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• La diffusion de la culture humaniste en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, technique et industrielle</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à la culture pour tous comme facteur de développement des peuples</li> </ul>   |
| La collaboration et la solidarité internationale  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche</li> <li>• La coopération internationale</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la collaboration internationale</li> <li>• Pluralisme culturel</li> <li>• Rééquilibrer les relations nord-sud.</li> <li>• Apport des connaissances créées à l'université dans les pays du Sud</li> </ul>   |

# Outils nationaux de pilotage de la politique DD

## Le plan vert

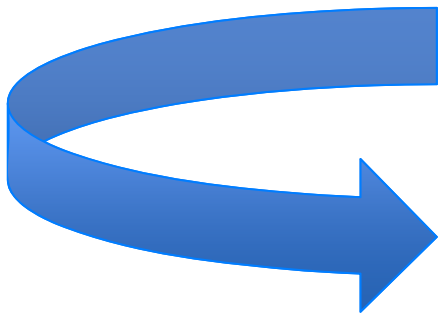
- ⊙ Basé sur la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013, vers une économie verte et équitable
- ⊙ En cours de validation au sein de l'Université
- ⊙ 9 axes : gouvernance, énergie, biodiversité, transport, santé, consommation, démographie, international, connaissance

## Référentiel DD CPU/CGE

- ⊙ Axe stratégie et gouvernance
- ⊙ Enseignement et formation
- ⊙ Recherche
- ⊙ Gestion environnementale
- ⊙ Politique sociale et ancrage territorial
- ⊙ Critère habilitation diplôme dans la CTI
- ⊙ 18 variables stratégiques qui se déclinent en 44 variables opérationnelles

## Rôle central de l'Université dans la société

- ❖ Développement Durable : concept complexe
- ❖ Nécessite une approche transdisciplinaire : sciences et technologie, environnement, droit, sciences humaines et sociales
- ❖ Fait appel à plusieurs partenaires internes et externes
- ❖ Auto-évaluation

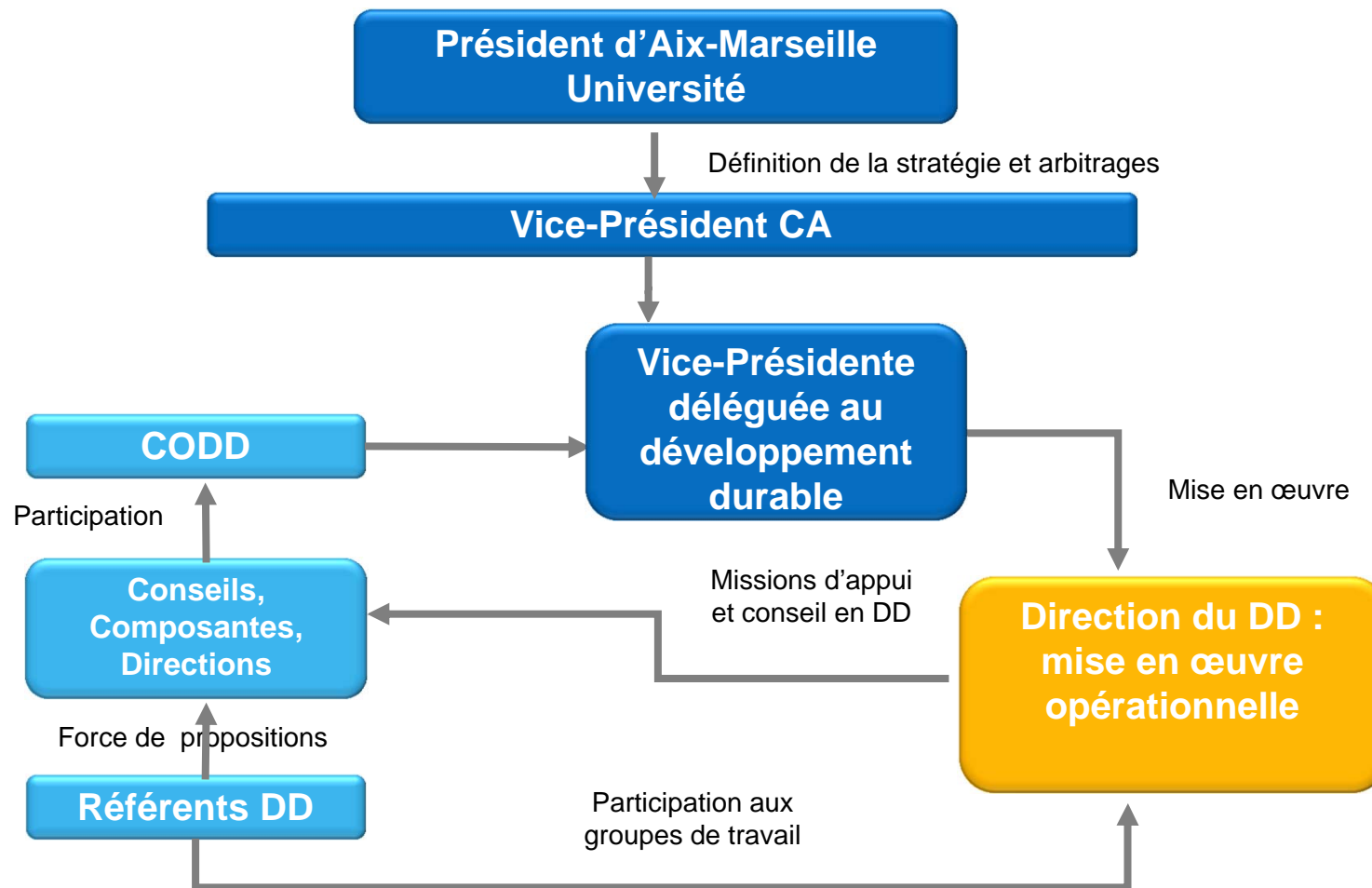


Approche globale de l'Université  
en impliquant tous les acteurs

| Stratégie et gouvernance   | Formation  | Recherche  | Gestion environnementale  | Politique sociale et ancrage territorial  |
|--|--|--|---|---|
| Contribuer avec l'ensemble des <u>parties prenantes</u> (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économique, sociale et environnementale | Intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements / Créer des <u>pôles</u> de formations spécialisées                  | Promouvoir la recherche interdisciplinaire DD&RS de l'établissement au niveau territorial, national et international                     | Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources | Favoriser une politique humaine et sociale de <u>parité</u> et de <u>diversité</u> au sein des personnels |
| Formaliser sa politique de Responsabilité Sociétale & Développement Durable (DD&RS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement  | Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des étudiants   | Mettre la recherche DD&RS, sa démarche et ses outils au service des programmes de formations initiales et continues et de la pédagogie   | Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)  | Valoriser et développer les compétences et la mobilité interne  |
| Déployer (ressources humaines, techniques et financières...) et piloter la DD&RS au sein de l'Etablissement (structures, collaborateurs, tableaux de bord, ...)                              | Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des personnels des établissements (enseignants, chercheurs, administratifs) | Valoriser, transférer les résultats des travaux de recherche DD&RS auprès des parties prenantes tant au niveau national qu'international | Développer une politique en faveur de la <u>biodiversité</u>  | Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement (personnels et étudiants)              |
|  | Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RS  |  |   | Favoriser une politique d' <u>égalité des chances</u> pour les étudiants                                  |
|  |  |  |   | Engager l'établissement dans le développement DD&RS sur ses territoires                                   |

# ORGANISATION AU SEIN D'AMU

# Organisation politique et opérationnelle





## Missions de la DDD

**VPDDD : portage politique du DD dans Aix-Marseille Université**

**Direction du Développement Durable (DDD) : 3 personnes, 1 ingénieur, 1 technicien et une secrétaire**

**Démarche systémique en DD : définition et suivi des indicateurs DD, processus de labellisation / CPU-CGE - Veille réglementaire et juridique et DD - Organisation de manifestations / DD – Appui aux composantes et directions / DD – Relations externes**

Qualité de vie

Eco-campus

Connaissances et  
Territoires

Formation et  
Recherche en  
DD

Consommation et  
achats durables

# Une direction au service de la politique l'Université en matière de développement durable

- ❖ Les missions de la direction Développement Durable
  - ⊙ coordination et soutien aux services
  - ⊙ expertise
  - ⊙ contact avec les institutions
  - ⊙ veille réglementaire
  - ⊙ lanceur d'alerte
  - ⊙ identification des actions développement durable
  - ⊙ élaboration de documents spécifiques au développement durable
- ❖ Ce service ne doit pas se substituer aux autres services et s'appropriier leurs missions



La démarche développement durable  
ne doit pas être de la responsabilité de  
la Direction DD

## CODD

- **Lieu d'échange, de partage et d'orientation de la politique développement en vue d'une validation de la politique développement durable par le conseil d'administration de l'université**
- **Première réunion le 30 octobre 2012**
- **Présentation des axes politiques**
- **Choix des référents par direction/composante**
- **Elaboration du plan vert, basé sur un travail en groupe**
- **Constitué de 23 (directions) + 21 (composantes) membres**

# LES ACTIONS

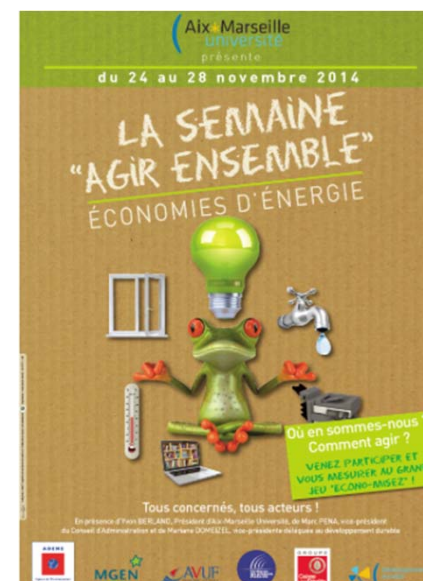
## Stratégie et gouvernance

- ❖ Collaboration avec le service des marchés pour inclure des clauses environnementales d'insertion sociale dans les marchés
- ❖ Plan vert (en cours de validation) et **référentiel**
- ❖ Communication et sensibilisation des personnels et des étudiants aux notions développement durable et à l'éco-citoyenneté
  - ⊙ Site internet (<http://developpement-durable.univ-amu.fr>)
  - ⊙ Logo



## Formation et éducation au DD

- ❖ Soutien aux associations étudiantes (Luminy, LEA...)
- ❖ Proposition de sujets d'études dans le cadre de la formation
  - ⊙ Médiation scientifique (colloques)
  - ⊙ Master SET (bilan carbone)
  - ⊙ Master TLP (mise en valeur du patrimoine AMU)
  - ⊙ Licence pro gestion territoriale (consolidation du diagnostic du PDC)
- ❖ Indicateurs de performance des composantes
  - ⊙ Indicateur « Action de sensibilisation au développement durable (ASDD) »-Action périphérique à la formation
  - ⊙ Indicateur « Action de formation au développement durable (AFDD) »-Action en direction du public non spécialisé
- ❖ Participation au tour de France des éco-gestes



## Gestion environnementale

- ❖ **Plan de déplacement campus (PDC)**
- ❖ **Schéma énergétique patrimonial**
- ❖ Troc vert (personnel et étudiants) et collaboration avec l'équipe de recherche de l'IMBE
- ❖ Collecte sélective des papiers (sur certains sites)

## Politique sociale et ancrage territorial

- ❖ Mise à disposition des ordinateurs (en lien avec le SCASC)
- ❖ Collaboration avec les collectivités territoriales
- ❖ Travail avec la CPU et la CGE
- ❖ Collaboration avec des partenaires : MGEN, AFEV, CASDEN, CDC, EDF



# I. Le référentiel national DD&RS CPU-CGE

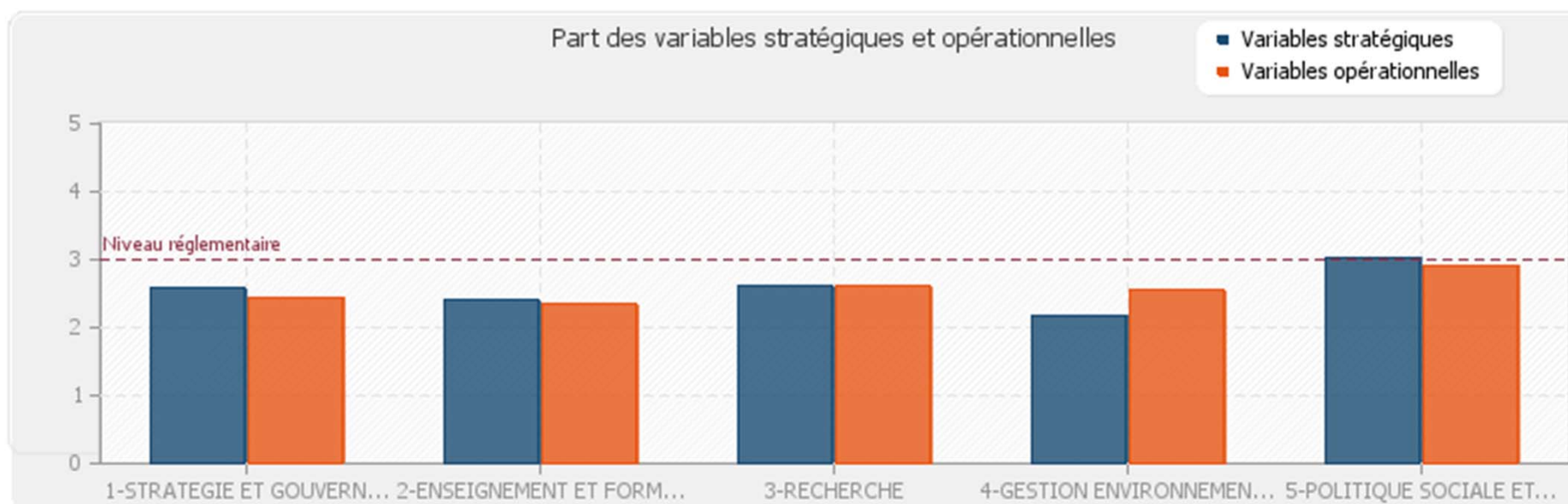
## Méthode:

- ⊙ Phases :
  1. Entretien avec les parties prenantes,
  2. Collecte des données, documents d'appui et indicateurs
  3. Validation des données
  4. Saisie des données sur le logiciel EVADES
  5. Élaboration de « fiches de bonnes pratiques »
- ⊙ Calendrier :
  - ⊙ Phase 1 à 3 de décembre à mars,
  - ⊙ Phase 4 et 5 d'avril à fin septembre – mise à jour de l'évaluation chaque année.

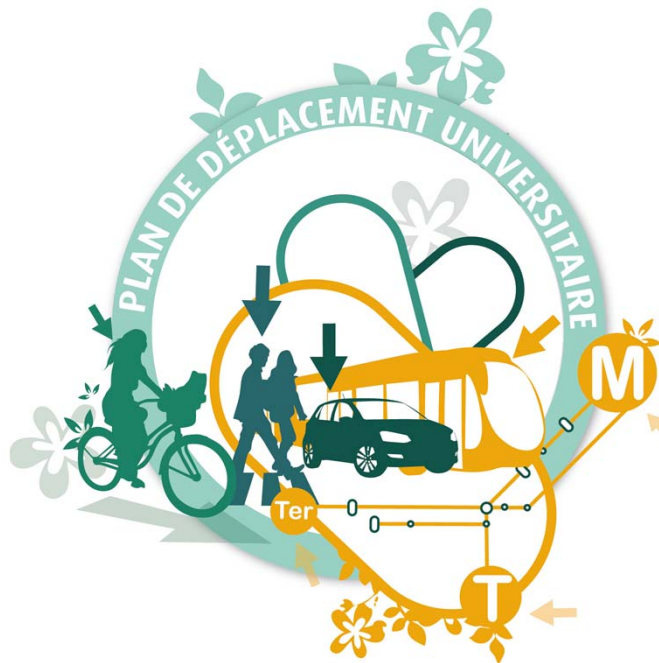
|                           | National  |           | AMU   |
|---------------------------|-----------|-----------|---|
|                           | 2012/2013 | 2012/2013 | 2013/2014   |
| Variables Stratégiques    | 2,61/5    | 2,24 / 5  | <b>2,56 / 5</b>  |
| Variables Opérationnelles | 2,50/5    | 2,21 / 5  | <b>2,54 / 5</b>  |

|   | AXES  | Niveau moyen acquis |
|---|---|---------------------|
| 1 | <b>STRATEGIE ET GOUVERNANCE</b>                 | <b>2,5</b>          |
|   | Variables stratégiques                          | 2,6                 |
|   | Variables opérationnelles                       | 2,4                 |
| 2 | <b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>                | <b>2,4</b>          |
|   | Variables stratégiques                          | 2,4                 |
|   | Variables opérationnelles                       | 2,3                 |
| 3 | <b>RECHERCHE</b>                                | <b>2,6</b>          |
|   | Variables stratégiques                          | 2,6                 |
|   | Variables opérationnelles                       | 2,6                 |
| 4 | <b>GESTION ENVIRONNEMENTALE</b>                 | <b>2,5</b>          |
|   | Variables stratégiques                          | 2,2                 |
|   | Variables opérationnelles                       | 2,5                 |
| 5 | <b>POLITIQUE SOCIALE ET ANCRAGE TERRITORIAL</b> | <b>2,9</b>          |
|   | Variables stratégiques                          | 3,0                 |
|   | Variables opérationnelles                       | 2,9                 |
|   | <b>TOTAL EXERCICE</b>                           | <b>2,6</b>          |

## Part des variables stratégiques et opérationnelles



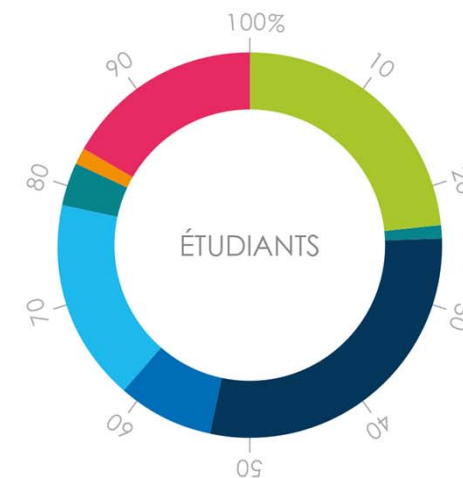
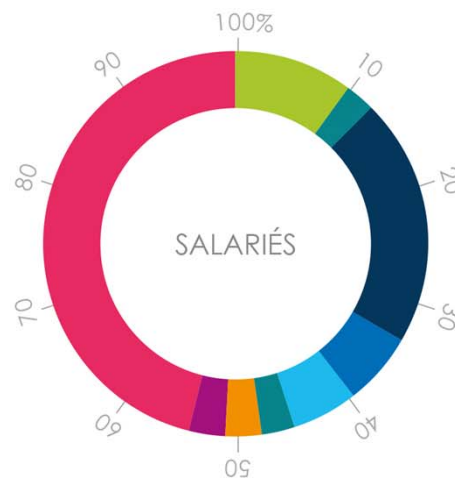
# LE PLAN DE DÉPLACEMENT



## Diagnostic des habitudes des personnels et des étudiants en matière de transports

- **Autosolistes** : près de 50% chez les salariés,
- Transports en commun : près de 20% chez les salariés contre près de 30% chez les étudiants,
- Covoiturage : moins de 5% chez les salariés et les étudiants.

Utilisation des transports tous sites confondus.



## Plan d'actions

### Informer et sensibiliser sur l'écomobilité

- Centraliser les informations liées à la mobilité sur le site de l'Université
- Réaliser 2 campagnes de sensibilisation par an

### Développer le covoiturage

- Identification de site de covoiturage
- Atelier de test du covoiturage
- Charte du covoitureur

### Favoriser l'usage des modes doux

- Identification de sites pertinents pour la programmation d'aménagements dédiés aux vélos
- Les conditions d'accès et de circulations piétons et cyclistes
- Identifier un site pilote pour une expérimentation.

### Optimiser les déplacements professionnels et inter-sites

- Identification des possibilités de réduction de la flotte de véhicules de service et d'intégration de véhicules électriques
- Règles internes

### Collaborer avec la collectivité sur les choix d'aménagement

- Desserte TC
- Aménagements cyclables
- Covoiturage
- Autopartage.

# Le Schéma Energétique Patrimonial

- ⊙ Phases et Calendrier
  - Phase n° 1 : Diagnostic et enjeux stratégiques (6 mois),
  - Phase n° 2 : Orientations stratégiques en matière énergétique patrimoniale (2 mois),
  - Phase n° 3 : Schéma énergétique patrimonial de l'Université d'Aix Marseille (4 mois).
- ⊙ Le schéma énergétique
  - 3 pas de temps : court, moyen et long terme
  - Plan d'investissement
  - Plan d'actions énergétiques
    - Confort
    - Economie
    - Sobriété
    - Energies renouvelables
  - Programme pluriannuel
  - Sensibilisation des acteurs
- ⊙ Trois directions centraux qui collaborent
  - Direction du développement du patrimoine immobilier (DPPI)
  - Direction de l'exploitation du patrimoine immobilier et de la logistique (DEPIL)
  - Direction développement durable (DDD)

## Les bâtiments choisis

- ⊙ Patrimoine de l'université:
  - 297 bâtiments
  - 810 000 m<sup>2</sup> SHON
  
- ⊙ Champ de l'étude
  - Bâtiments hors plan campus
  - Bâtiments >4000 m<sup>2</sup>
  - Choix stratégiques
    - 63 bâtiments
    - 454 000 m<sup>2</sup> SHON
  
- ⊙ Détail par site
  - Campus Aix en Provence : 13 bâtiments (76 000m<sup>2</sup> environ)
  - Campus Pôle Etoile : 19 bâtiments (151 000m<sup>2</sup> environ)
  - Campus Marseille Centre : 10 bâtiments (74 000m<sup>2</sup> environ)
  - Campus Timone + Pharo : 9 bâtiments (103 000m<sup>2</sup> environ)
  - Campus Luminy : 12 bâtiments (50 000m<sup>2</sup> environ)



## Les actions nouvelles

- ❖ Continuer les collaborations avec les services
- ❖ Plan de gestion des déchets
- ❖ Bilan des émissions de gaz à effet de serre
- ❖ Réseau d'universités vertes en Méditerranée (avec les RI)
- ❖ Créer un accueil en résidence (avec IMéRA) : « matières premières et recyclage » (recherche de partenaires financiers)
- ❖ Organisation d'un colloque sur l'économie circulaire



**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**